



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 17 décembre à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 11 décembre 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Vareilles.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER, Magalie THEROUE, Gérard TERVILLE, Cyril CHARLES, Patrick MORCEL, Bernard PERRIN-BONNET, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Aline CLEMENT, Mireille GARNIER, Maryse BOURGEOIS, Guy LAMARRE, Marie-José MASSON.

Ludovic DUVEAU et Céline LOISON arrivent à 20h 15 en cours de réunion.

Représentés : Florent MIGNOT représenté par Gérard TERVILLE, Louis BOUCHENY représenté par Aline CLEMENT, Marie-Laure CABOURDIN représentée par Mireille GARNIER, Bernard DAVOUST représenté par Marie-José MASSON.

Absents : Lysiane LE GOFF, Cédric CORNAIRE, Sébastien BARRE, Michelle MICHALKOVIC, Lionel LANGUILLAT, Nathalie COLIN,.

19 conseillers présents en début de séance, 4 conseillers représentés, le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Luc MAUDET

Ordre du jour

- **Election du secrétaire de séance ;**
- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2018 ;**
- **Travaux divers**
 - Maison des associations choix des entreprises ;
 - Trottoirs et sécurité à Theil-sur-Vanne et Chigy ;
 - Microcrèche ;
 - Maison des Services aux Publics ;
- **Budget**
 - subvention écoles 2018-2019 ;
 - subvention coopératives scolaires 2018-2019 ;
 - Décisions modificatives ;
- **STEP DE Theil : branchements**
- **Ainés : Repas et colis ;**
- **Voeux du Conseil municipal ;**
- **Compétences de la CCVPO : Rapport Assainissement Non-Collectif ;**
- **Questions diverses :**
 - Travaux de Vareilles ;
 - Cours d'informatique ;



- Code de la route ;
- La fibre ;
- Mutuelle communale.

Procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2018

Guy Lamarre fait observer qu'il avait demandé s'il y aurait une nouvelle embauche pour la cantine et qu'à l'époque on lui avait répondu par la négative. Or il constate que dans le procès verbal on parle de renforcer l'encadrement de la cantine.

Monsieur le Maire confirme qu'il n'y aura aucune nouvelle embauche et ce d'autant plus que Villiers-Louis prévoit de créer sa propre cantine en septembre 2019. Le renforcement de l'encadrement se fera en modifiant et en adaptant les horaires du personnel existant.

Dans la délibération sur la numérisation des classes une erreur matérielle sera corrigée (le conseil municipal accepte et non accepte/refuse)

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des présents. (19 présents, 4 représentés, 8 absents).

Arrivées de Ludovic DUVEAU et Céline LOISON.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Pour les travaux de couverture, nous avons reçu deux propositions. Après correction les offres sont les suivantes :

- Entreprise LUXEMBOURG : 29 772,80 € HT
- Entreprise POIRIER : 31 288,99 € HT. L'entreprise n'a pas chiffré l'isolation mince de la toiture.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier les travaux à l'entreprise Luxembourg.

Pour les travaux de maçonnerie et aménagements, nous avons reçu deux propositions. Après correction des travaux que nous ne voulons pas exécuter, les offres sont les suivantes :

- Entreprise JACQUELIN : 35 828,52 € HT
- Entreprise RACINE-Construction : 31 190,20 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier les travaux à l'entreprise Racine-construction.

TROTTOIRS DE THEIL ET DE CHIGY

Monsieur le Maire présente le projet du conseil communal de Theil concernant la circulation des piétons sur les trottoirs entre la salle des fêtes et la mairie, et le ralentissement des véhicules sur cette route :

- Sur le trottoir gauche (coté Eau de Paris) stationnement des véhicules en épi.
- Sur le trottoir droite division du trottoir en deux zones : un passage piétonnier de 2 mètres de largeur, une file de poteaux délimitatifs, et une zone de stationnement à cheval ou en limite de trottoir
- Elargissement du trottoir à 1,50 mètre de large devant la mairie des Vallées-de-la-Vanne

Ils auraient pour avantage : de laisser une circulation piétonne continue, de rétrécir la largeur de vision et la perspective et donc de faire lever le pied instinctivement aux conducteurs. Ces travaux seraient réalisés à titre expérimental. Ils seront évalués et une suite leur sera donnée : généralisation du principe ou études de modifications à apporter.

Monsieur le Maire propose de coupler ce projet avec l'aménagement de la rue du Moulin à Chigy pour créer une voie PMR (personnes à Mobilité Réduite) de 1,40 mètre de large entre l'école et la microcrèche. La rue serait mise à sens unique de l'école vers le lavoir.

Un estimatif serait fait pour ce projet global et des subventions demandées (Amendes de police...)

Jérôme Vincent, Camille Brault et Bernard Perrin-Bonnet s'élèvent contre ce projet qui empêcherait les véhicules agricoles d'emprunter cette voie.



Une réunion sur place sera organisée le jeudi 20 décembre à 9 heures pour étudier le projet et faire des propositions.

MICROCRCHE DE CHIGY

- Le projet éducatif a été validé par la CAF
- Le permis de construire est en cours d'instruction
- Les demandes de subvention sont en cours
- Le lancement des appels d'offre est en cours

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

La nouvelle agence postale a ouvert ses portes, à coté de la Mairie, le 4 décembre.

La convention entre la commune et 5 opérateurs (La Poste, Pôle Emploi, la CPAM, la CAF et la MSA) a été validée par la Préfecture.

La MSAP ouvrira le lundi 7 janvier.

Monsieur le Maire propose de modifier les heures d'ouverture de La Poste pour les caler sur ceux de la MSAP en ouvrant le lundi, jour de fermeture du relai postal de Cerisiers, et en fermant le samedi. Le conseil municipal, par 16 voix pour demande que demande que l'ouverture du samedi matin de La Poste soit maintenue.

SUBVENTIONS 2018-2019 AUX ECOLES PRIMAIRES DE THEIL ET DE CHIGY

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir le montant des subventions de l'année 2017-2018 pour l'année scolaire 2018-2019 soit :

- Coopératives scolaires 35€ par an et par enfant
- Fournitures scolaire : 70 € par an et par enfant

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET

Assainissement Theil

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
26/11/201	023-	Virement à la section	36 600.00	26/11/2018	70611-	Redevance	6 000.00
26/11/201	61521-	Entretien, réparations	-17 500.00	/ /	-		0.00
26/11/201	61523-	Entretien, réparations	-13 100.00	/ /	-		0.00
Total Dépenses			6 000.00	Total Recettes			6 000.00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
26/11/201	203-000	Frais d'études, recherche,	23 500.00	26/11/2018	021-00	Virement de la section de	36 600.00
26/11/201	4581-00	Dépenses (à subdiviser	118 500.00	26/11/2018	131-000	Subvention d'équipement	103 400.00
/ /	-		0.00	26/11/2018	4582-00	Recettes (à subdiviser par	2 000.00
Total Dépenses			142 000.00	Total Recettes			142 000.00

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces décisions modificatives



Budget de la commune

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
17/12/201	6713-	Secours et dots	1 100.00	17/12/2018	6419-	Remboursements	1 100.00
Total Dépenses			1 100.00	Total Recettes			1 100.00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
17/12/201	2151-000	Réseaux de voirie	76 000.00	17/12/2018	1641-000	Emprunts en euros	18 500.00
17/12/201	2152-000	Installations de voirie	-76 000.00	/ /	-		0.00
17/12/201	2183-000	Matériel de bureau et	10 300.00	/ /	-		0.00
17/12/201	2188-000	Autres immobilisations	8 200.00	/ /	-		0.00
Total Dépenses			18 500.00	Total Recettes			18 500.00

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces décisions modificatives

STEP DE THEIL – branchement des particuliers

Les premières réunions de piquetage avec les particuliers auront lieu de 18 décembre. La commune sera représentée.

Le premier bilan des coûts et subvention de l'opération des branchements des particuliers a été effectué. Il ne prend pas en compte les travaux surestimés et les travaux déjà réalisés par des habitants.

	Coût	Subvention	reste à charge
Travaux particuliers	93 335.37	85 600.00	7 735.37
Travaux commune	23 110.95	17 400.00	5 710.95
	116 446.32	103 000.00	13 446.32
Remboursement TVA			11 160.71
reste à charge			2 285.61

Si les réunions de piquetage confirme cette approche les habitants qui ont fait confiance à la commune n'auront donc rien à payer.

NOËL DES AINES

162 aînés bénéficient de ce Noël cette année.

Une cinquantaine a choisi le repas commun qui se tiendra le dimanche 20 janvier à 12 heures à la salle des fêtes de Theil, il sera préparé par Le Sabbatin.

Pour les autres les colis sont arrivés et seront distribués dans chaque village.



VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les vœux du Conseil Municipal se dérouleront de la façon suivante :

Samedi 5 janvier à 17 heures, salle des fêtes de Vareilles

Dimanche 6 janvier à 11 heures, salle des fêtes de Chigy

Dimanche 6 janvier à 17 heures, galette des rois salle des fêtes de Theil

CCVPO : Rapport assainissement non collectif

Le rapport de la CCVPO sur l'assainissement non collectif est distribué aux conseillers municipaux, Luc Maudet précise que ce document doit être approuvé par les communes. Il recommande donc aux conseillers municipaux de le lire, et il sera approuvé lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Chaussée et trottoirs rue de l'église à Vareilles

- La première réunion de travaux a eu lieu avec COLAS le 1^{er} décembre
- Les travaux seront exécutés à partir du mois de mars 2019
- Durée d'exécution: 5 semaines
- Ils doivent être finis pour le 30 avril 2019 afin de laisser la place de l'église libre pour les Saints de Glace.

Cours d'informatique

- Une trentaine de retraités participent à ces cours arrêtés pendant les fêtes de Noël. Ils reprendront le 11 janvier.
- Dores et déjà nous avons les crédits pour recommencer l'année prochaine une autre session

Code de la route

Une réunion de révision du code de la route est organisée et financée par GROUPAMA le vendredi 1^{er} février 2019 à la salle des fêtes de Vareilles.

Les habitants seront informés au mois de janvier.

La fibre sur Vareilles

La montée en débit a été votée par la communauté de communes en 2017. Cela consistait à amener la fibre au NRA, puis à alimenter chaque particulier en cuivre.

Le programme qui aurait dû être réalisé en 2020 a énormément de retard (nouvelle échéance 2023)

Le conseil départemental propose pour la même date (2023) l'alimentation du centre bourg au domicile de la fibre (FTTH). Le NRA continuera à être alimenté par la fibre, pour Les Vallées et Les Branlards.

En attendant des solutions de montée en débit existent :

La WIFI: SCANI En s'appuyant sur le réseau de la commune (17MO) 30€ par mois sans téléphone. Se renseigner à la mairie de Vareilles

La 4GLTE (voir site de la communauté de communes)

- http://www.ccvannepayssothe.fr/developpement-numerique_fr.html
- **ALSATIS** (www.alsatis.com) (ils ne connaissent pas Les Vallées-de-la-Vanne : déplacer, sur la carte, la maison à son adresse)
- **OZONE** (www.ozone.net) (33€ par mois avec téléphone, 30 € par mois sans téléphone débit 30 Mo en réception et 5Mo en émission)
- Antenne remboursée directement à l'opérateur par la Région



Recensement sur la commune

Le recensement s'effectuera sur la commune du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.
Nous disposons d'un agent recenseur par village historique.
La réponse par internet est privilégiée.

Répertoire Electoral Unique (REU)

Les habitants peuvent s'inscrire toute l'année, à la mairie, jusqu'à 6 semaines avant une élection.
C'est l'INSEE qui gère les inscriptions.

Le maire est seul responsable de la validation des inscriptions et des radiations

Une commission électorale unique (dans laquelle le maire n'intervient pas) surveille le travail du maire. (un conseiller municipal, un représentant de la Préfecture et un représentant du Tribunal de Grande Instance)

Il n'y aura donc pas de permanence le 31 décembre 2018.

PLUI

Vous pouvez consulter le PLUI dans votre mairie et faire des observations sur

- Le règlement au 10 décembre 2018
- Les plans de votre village historique

Vous pouvez le consulter sur le site <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/PLUI.php>

- Le règlement au 10 décembre 2018
- Les plans des trois villages

Mutuelle communale

Cette mutuelle (**Mutuelle de santé de l'Yonne**) sera lancée début janvier 2019. Il y aura une permanence à la MSAP

Association intégrée dans l'association PSAVPO qui récupère 1% des cotisations pour développer la politique de santé sur la CCVPO

Vous pouvez consulter les tarifs à l'adresse suivante : <https://mutuelle-sante-yonne.fr>

La santé connectée

Elle nous est proposée avec la mutuelle communale.

Cette télémédecine est intéressante dans un cadre d'outil supplémentaire fourni au réseau de soins local mais non en remplacement. Rien ne remplacera l'œil du médecin.

Elle doit traiter la « bobologie ».

Des lieux doivent être implantés sur la CCVPO, en complément des cabinets médicaux.

(pharmacie, maisons de santé, cabinets d'infirmières, lieux dédiés...)

La Concertation Nationale - Les gilets jaunes

Avec l'Association des Maires Ruraux de France de L'Yonne (AMRF), nous allons travailler sur le projet de concertation gouvernemental pour le 1^{er} mars 2019, **si le débat est clair et si notre liberté est respectée.**

4 sujets:

- la transition écologique,
- la fiscalité
- les services publics,
- l'évolution du débat démocratique



Vos Maires à l'écoute

Un cahier de doléances a été ouvert le 8 décembre, chacun peut y écrire ses observations. Il sera transmis intégralement à la Préfecture et au Gouvernement.

Il n'est pas consultable par tous mais une synthèse en sera faite.

Depuis la création de la commune nouvelle nous travaillons sur tous ces points que le questionnaire aux habitants avait soulevé avec des débuts de réponse :

- **la transition écologique,**
 - remplacement des ampoules des rues par des leds
 - amener le gaz dans la commune
- **la fiscalité**
 - alignement des taxes foncières et des taxes d'habitation des habitants de Theil sur les taux les plus bas
 - malgré le nombreux projets en cours, refus d'augmenter la fiscalité en allant chercher les subventions
- **fracture numérique**
 - WIFI par SCANI ou la 4GLTE
 - formation informatique
 - Mise à disposition d'une connexion internet à la MSAP
 - Aide par du personnel à la MSAP
- **fracture santé**
 - La mutuelle communale
 - La santé connectée
- **les services publics,**
 - Le déménagement de La poste pour les personnes à mobilité réduite
 - La Maison de Service au Public
 - Une vision décentralisée de la MSAP
- **l'évolution du débat démocratique**

Le débat démocratique dans la commune doit se réfléchir, notamment, autour de 3 questions

 - Les conseils communaux sont la base de l'animation locale. Les élections de l'année prochaine vont nous obliger à inventer une solution ?
 - Le travail des commissions est-il suffisant ?
 - Une plus grande ouverture des commissions à des habitants non élus est-elle nécessaire ?

Verger de Sauvegarde

Francis Huver rappelle que la subvention du Conseil Régional couvrant 70% des dépenses a été obtenue. 30 nouvelles variétés d'arbre fruitier vont être plantées ainsi qu'une haie mellifère sur deux cotés du terrain.

Concours décorations de Noël

Un concours des maisons décorées de Noël est organisé sur la commune. Sont membres de la commission des prix : Maryse Bourgeois, Marie-José Masson, Francis Huver et Luc Maudet...

Calendrier de la Poste

Camille Brault déplore la disparition des noms des villages (Chigy, Theil-sur-Vanne et Vareilles) et leur remplacement par Les Vallées-de-la-Vanne sur le calendrier de La Poste.

La réunion est levée à 21 heures 45.